

Comment s'inscrire?

> La procédure d'inscription est à faire sur un ordinateur et non un téléphone portable.

1	Rendez-vous sur vitrollesgym.comiti-sport.fr				
	Pour les NOUVEAUX :		Pour les ADHERENTS 2021/2022 :		
2	Allez sur " Créer un compte" (en haut à droite).		Connectez-vous à votre compte (en haut à droite)		
	Une fois le compte créé, ajouter les membres de la famille dans « Profil et Inscription > ajouter une personne ». Vous devez obligatoirement mettre à jour une fiche pour les 2 responsables légaux avec leur téléphone et adresse mail respectifs en cliquant sur « Second parent ». Les parents séparés/divorcés doivent partager le mot de passe du compte.				
3					
	a) Renseigner ou mettre à jour le profil du gymnaste				
4	b) Ajouter une photo du visage <u>récente</u>				
	c) Ajouter le certificat medical*	*Tous les 3ans pour les gymnastes majeurs.			
		*Tous les ans pour les gymnastes de niveau « Performance » (groupes M10,M13 et TC13)			
	*Pour les autres, le certificat médical n'est pas obligatoire.			obligatoire.	
5	Cliquez sur «Inscriptions » > « Activités à l'année » sur le bandeau rouge en haut de la page.	-Secteur Loisir : Filtrer par activité, puis choisir le groupe qui correspond à l'âge.			
		-Secteur compétition : vous devez choisir le groupe dans lequel les entraîneurs ont orienté votre enfant.			
	Effectuer le paiement :	Par Carte Bleu via le site Comiti en 1 ou 3 fois			
6	Dans un délai de 15 jours	Par chèque : - Jusqu'à 3 chèques pour 1 in chèques pour plusieurs inscr - à l'ordre de Vitrolles Gym		→ Boîte aux lettres Vitrolles Gym, Complexe Léo Lagrange, Boulevard Alfred Casile, 13127 Vitrolles → Préciser le nom et prénom de l'enfant derrière le chèque.	
		Les chèques ANCV		assic ic cheque.	
		Les chèques CE			
		La réduction "Famille" est de 15€ par cotisation supplémentaire au sein d'un même foyer. Elle est déduite automatiquement dans le "panier" à condition de payer tous les membres de la famille dans le même panier.			
		La Carte Collégiens de Provence vous permet de déduire 100€ du prix de la cotisation. Vous devez fournir la photocopie de la carte ou un chèque de caution en attendant la carte.			
		Le Pass'Sport vous permet de déduire 50€ du prix de la cotisation. Vous devez fournir le document original.			